

DOC. DE LA SESSION No 8c

verneur, écrivit qu'il avait examiné les livres du capitaine de port de Québec et qu'il était convaincu que le relevé fait par M. Buchanan était aussi près de la vérité que nécessaire pour toutes les fins pratiques qu'on se proposait.

L'arrivée d'un grand nombre d'émigrants indigents mit les autorités provinciales dans l'inquiétude, et lord Aylmer représenta avec instance de ne pas donner, à leur arrivée en Canada, de secours en argent aux personnes capables de gagner leur vie, recommandant que la seule aide donnée par le gouvernement se résumât :

(1) A fournir un abri temporaire par la construction de hangars, afin d'épargner les frais du logement lors du débarquement et dans le but de tenir les émigrants séparés de la masse de la population.

(2) A fournir gratuitement les services d'un médecin aux émigrants pauvres malades à leur arrivée.

(3) A leur fournir ainsi qu'à leur famille les moyens de transport jusqu'au lieu qu'ils pourront choisir ou qui pourra être choisi pour leur domicile dans la province.

(4) A imprimer, publier et distribuer en abondance aux émigrants de petites brochures contenant des renseignements pratiques utiles sur le pays, et à afficher dans des endroits bien en vue des avis imprimés indiquant les moyens de transport et leurs prix pour atteindre les diverses régions de la province.

Au printemps de 1831, lord Aylmer visita les régions de Gaspé et de Bonaventure, croyant que ces régions offraient des avantages pour l'établissement d'un nombre contingent d'émigrants. Ses observations personnelles l'amènèrent à une conclusion différente; il constata que la principale industrie était la pêche, et il crut qu'il ne fallait pas accroître le nombre de ceux qui exploitaient cette industrie; il constata aussi qu'on ne cultivait de produits agricoles que juste ce qu'il fallait pour la subsistance de la population déjà fixée là. Comme fruit de son travail, il recommanda les cantons de l'Est et l'Ottawa comme lieux les plus propres à la colonisation dans le Bas-Canada. On trouvera au long le rapport de lord Aylmer et celui de M. Buchanan dans la série Q., volume 198-1, pages 211 à 248, et pour plus amples informations on pourra consulter la série Q. 198-2, pages 334 à 405.

Dans le Haut-Canada, sir John Colborne, lieutenant-gouverneur, se prépara à se mettre systématiquement à l'œuvre pour la colonisation de la province et prit des dispositions pour coloniser d'abord le canton d'Ops, pour ensuite l'année suivante créer de plus nombreux établissements. Le choix du village ou chef-lieu du canton ne semble pas avoir été heureux en premier lieu, vu que la terre était basse et marécageuse, mais grâce à la culture le terrain fut subséquemment amélioré. L'idée de sir John était d'attirer dans un canton un nombre considérable de colons dont les efforts réunis feraient, croyait-il, surmonter les difficultés qui accompagnent toujours les premiers temps d'un établissement, et ce qui était de la plus grande importance, on pourrait immédiatement ouvrir des chemins. Il s'objectait aussi fortement à la façon de payer ceux qu'on employait à la colonisation du domaine de la Couronne en accordant un certain lopin de terre à chaque colon établi sur les lots. A ses yeux ce mode était coûteux et accompagné de nombreux désavantages, attendu que, par exemple, la partie ainsi cédée restait inoccupée, offrant les mêmes inconvénients que des réserves et des terres incultes; tandis que tout ce qu'il en coûterait à la Couronne, en colonisant comme il le proposait, serait la somme employée à l'érection de maisons en troncs d'arbres pour loger les colons et à la distribution de vivres à une partie d'entre eux pendant deux mois. En mai 1829 ses espérances étaient des plus brillantes, et